

# LOGNES *ma ville*

# 22 | NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016

 [mairie-lognes.fr](http://mairie-lognes.fr) |  ville de Lognes



**BONNES  
FÊTES DE FIN  
D'ANNÉE À  
LOGNES !**

**p6** ZOOM SUR  
Mise en  
compatibilité du PLU

**p12** À VOS CÔTÉS  
La Ville lance son  
compte Instagram

**p17** VIE SCOLAIRE  
Conseil des  
Temps de Loisirs

# SOMMAIRE



## 03 ÉDITO

## 04 DÉCRYPTAGE

- Projet de territoire de Paris Vallée de la Marne, c'est quoi ?

## 05 ÉVÈNEMENT

- Le don du sang : un cadeau précieux
- Plus que quelques jours pour calculer votre taux d'effort !

## 06 ZOOM SUR

- Mise en compatibilité du PLU sur le secteur du Centrex : la commune veut garder la maîtrise des projets urbains

## 08 EN IMAGES

## 11 À VOS CÔTÉS

- La municipalité accueille ses nouveaux habitants
- Des bornes tactiles à la disposition des usagers
- La Ville lance son compte Instagram

## 13 3 QUESTIONS À

- Nicolas DELAUNAY, 1<sup>er</sup> adjoint au maire

## 14 AMÉNAGEMENT

## 16 VIE SCOLAIRE

- Le nouveau principal a pris ses fonctions au collège du Segrais
- Journée de formation des délégués de classe
- Premières pour le Conseil des Temps de Loisirs
- Le cycle urbain de l'eau expliqué aux 10/11 ans

## 18 BRÈVES

## 21 VIE ÉCO

- Pizza & Pasta Bar : simple et savoureux !

## 22 AGENDA

- On a sélectionné pour vous

## 24 INITIATIVE

- « Atelier posture positive » pour retrouver un emploi
- L'omniprésence des écrans interroge les parents... Une soirée pour comprendre
- Une semaine contre le gaspillage alimentaire

## 27 AU QUOTIDIEN

## 29 RETOUR SUR LA VIE ASSO

## 30 EXPRESSION POLITIQUE

## LOGNES MA VILLE # 22



Mairie de Lognes  
11 espl. des Droits de  
l'Homme  
77185 LOGNES  
Tel 01 60 06 88 88  
Fax 01 60 06 88 66

Horaires d'ouverture :  
**du lundi au vendredi**  
**de 9h30 à 12h**  
**et de 13h30 à 18h**

mairie-lognes.fr  
courrier@mairie-lognes.fr

### Directeur de la publication :

André Yuste

### Rédaction/maquette :

service communication

### Crédits photos :

@service communication,

@Fotolia

### Impression : ACI

### Distribution : Mediapost

N° ISSN : 1636-1679

5 500 exemplaires

### Régie publicitaire :

01 60 06 88 64



POUR PLUS D'INFOS  
**SUIVEZ- NOUS SUR**  
**LE WEB ET LES**  
**RÉSEAUX SOCIAUX**



ville de Lognes

mairie-lognes.fr

**André Yuste**  
Maire de Lognes



Chères lognotes, chers lognots,

En cette fin d'année, s'il est d'usage de faire des bilans, on peut affirmer que l'année 2016 aura marqué un tournant dans la vie communale. Mais mon élection en tant que Maire succédant à Michel Ricart n'a pas interrompu l'action collective de la majorité. En 2016 et jusque dans ces derniers mois, nous agissons à la fois avec détermination et humilité, pour faire face aux profondes évolutions sociétales, urbaines, culturelles auxquelles notre pays est confronté et auxquelles les collectivités territoriales en général doivent savoir s'adapter.

A Lognes, nous devons répondre aux évolutions nécessaires de notre belle ville, du point de vue urbain notamment, comme du point de vue de la modernisation du service public.

En 2017, avec les élus de la Majorité, j'entends bien poursuivre ce travail de longue haleine qui implique une vraie vision d'avenir et qui doit être mesuré à l'aune de nos possibilités budgétaires. Les perspectives de ce point de vue ne sont pas forcément rassurantes, mais à Lognes, notre gestion est saine et le budget maîtrisé.

Il ne faut pas s'y tromper : l'enjeu en 2017 est bien avant tout le maintien du service public mis à votre disposition. Les propositions tenues par certains candidats déclarés à l'élection présidentielle sur les suppressions de postes dans la fonction publique peuvent nous laisser craindre le pire quant à un violent démantèlement du service public. Il faut rester vigilant. A Lognes, si nous avons fait par exemple des choix difficiles de maîtrise budgétaire de la masse salariale, c'est en sachant que nous pouvions compter sur les agents de la collectivité : quand certains postes ne sont pas remplacés, la masse de travail n'en diminue pas pour autant et c'est une adaptation constante et de sérieux efforts qui sont demandés aux agents pour pouvoir maintenir la qualité du service public telle que nous la connaissons. Je veux donc saluer ici l'engagement des agents et les efforts qu'ils ont fournis en ce sens, qui honorent l'idée même de service public.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'années, placées sous le signe de la solidarité qui est un des meilleurs fondements de notre action collective.

Bonnes fêtes à tous

Bien à vous.



# PROJET DE TERRITOIRE DE PARIS VALLÉE DE LA MARNE, C'EST QUOI ?

## CONSULTATION CITOYENNE

Un questionnaire est à disposition à l'accueil de la mairie. Vous avez jusqu'au 6 janvier 2017 pour y répondre. Vous pouvez le déposer dans l'urne installée dans le hall d'accueil du Centre Administratif (11 esplanade des Droits de l'Homme).

Les élus communautaires espèrent ainsi recueillir vos rêves, vos désirs, vos inquiétudes pour vos villes de demain, votre regard sur Paris-Vallée de la Marne, ses faiblesses, ses forces, vos attentes et ce que vous jugez fondamental à aborder pour l'avenir des communes et du territoire.

+ d'infos sur [www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)



## À QUOI RESSEMBLERA LE TERRITOIRE DE DEMAIN ?

Les élus de l'agglomération Paris-Vallée de la Marne ont décidé de lancer une démarche pour élaborer un projet de territoire. Se donner une vision de l'avenir est nécessaire pour pouvoir définir, structurer et décliner les politiques publiques.

## UN PROJET COMMUN D'INTÉRÊT LOCAL AVANT TOUT PARTICIPATIF

L'élaboration du projet de territoire s'appuie sur une démarche innovante et collective qui invite toutes les forces vives à participer à la construction de ce projet structurant. L'enjeu des mois à venir est d'identifier les attentes et les perceptions de celles et ceux qui font vivre Paris-Vallée de la Marne.

## RÉPONDRE À DES ENJEUX FORTS

- Co-construire le récit du projet de territoire Paris-Vallée de la Marne,
- Établir la carte d'identité du territoire dans le respect de son histoire, de ses caractéristiques

et des engagements pris par les communes,

- Offrir les moyens à toutes les forces vives (habitant, entreprises, associations, commerçants...) de se projeter et de s'ancrer durablement au sein de l'agglomération.

## UN CALENDRIER DÉTERMINÉ

Dès le mois de septembre, un comité de pilotage a été installé pour recueillir et analyser des données socio-économiques et géographiques. Une grande consultation citoyenne (acteurs économiques, citoyens et agents territoriaux) et un sondage téléphonique ont été organisés jusqu'en décembre. L'étape suivante, de janvier à mars 2017, consistera à analyser les données issues de ces consultations afin de rédiger des préconisations stratégiques. Une restitution publique avec l'ensemble des habitants et acteurs locaux sera par la suite réalisée. Enfin, au printemps 2017, le projet de territoire de Paris - Vallée de la Marne sera voté avant sa mise en œuvre.

# LE DON DU SANG : UN CADEAU PRÉCIEUX

**SOLIDARITÉ.** COMPTE TENU DE LA BELLE MOBILISATION DES LOGNOTS CONSTATÉE LE 25 MAI DERNIER, LA VILLE RENOUVELLE L'OPÉRATION ET ORGANISE, EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS), UNE NOUVELLE COLLECTE DE SANG LE MERCREDI 18 JANVIER 2017, DE 14H30 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE.



La collecte de sang du 25 mai 2016 a dépassé toutes les espérances !

**P**our parer à une forte affluence, l'événement se déroulera cette fois-ci sur deux étages. L'EFS et la municipalité élargissent ainsi la capacité d'accueil de cette opération de solidarité qui contribue avant tout à sauver des vies et à aider les malades !

## UNE DÉMARCHE SIMPLE

Toute personne est la bienvenue au don de sang sous réserve des contraintes liées à la sécurité des donateurs et des patients. C'est pourquoi, avant chaque don, un entretien confidentiel est réalisé par un médecin de l'EFS. Si l'entretien médical l'autorise, le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique : il dure entre 5 et 10 minutes. Au total, il faut compter 1h pour l'ensemble de la démarche.

## POUR DONNER SON SANG, IL FAUT :

- être en bonne santé et répondre aux conditions d'aptitude au don,
- être âgé de 18 à 70 ans révolus,
- peser plus de 50 kg,
- se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits

sanguins labiles (concentrés de globules rouges, de plaquettes et le plasma frais), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Parce que le nombre de dons varie avec les saisons et que les mois de décembre et janvier avec les vacances de Noël et les épidémies de grippe constituent un moment particulièrement sensible pour les réserves de l'EFS, une seconde collecte de sang est déjà programmée pour le mercredi 22 novembre 2017.

**1 million**

de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang

**10 000 dons**

de sang sont nécessaires chaque jour

**73 donneurs**

à Lognes lors de la dernière opération

PLUS QUE  
QUELQUES JOURS  
POUR CALCULER  
VOTRE TAUX  
D'EFFORT !



Le taux d'effort permet de calculer la participation des familles aux prestations municipales en prenant en compte les revenus de chacun. Il est dégressif selon le nombre d'enfants et valable pour l'année civile. Le taux d'effort est appliqué en fonction de votre « revenu mensuel moyen » calculé à partir de vos déclarations fiscales.

**Pour l'établir et déterminer votre taux d'effort pour l'année 2017, vous devez vous présenter à l'Espace Famille de la mairie, jusqu'au 30 décembre au plus tard.**

Sans cette démarche, les tarifs qui vous seront appliqués correspondront aux tarifs dits « extérieurs », à savoir le tarif appliqué aux familles non résidentes à Lognes, représentant le coût réel du service. À titre d'information, le coût réel du repas de cantine s'élevait en 2016 à 7,63 euros. Une plaquette d'information (téléchargeable sur [mairie-lognes.fr](http://mairie-lognes.fr)) indique tout ce qu'il faut savoir sur la démarche à suivre.



# MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU SUR LE SECTEUR DU CENTREX : LA COMMUNE VEUT GARDER LA MAITRISE DES PROJETS URBAINS



Courant 2018, après démolition du Centrex, de nouveaux logements seront construits à cet endroit.

## LE PLU, C'EST QUOI ?

Depuis le vote de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) par le Parlement le 13 décembre 2000, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Le PLU est un document de planification urbaine ayant pour objectif de maîtriser les développements du territoire communal et de permettre la mise en œuvre du projet de la Ville.

C'est à la fois :

- un projet politique : il expose les orientations d'aménagement choisies par la municipalité pour l'évolution de la ville à long terme
- un outil réglementaire : il détermine les règles d'occupation des sols et encadre les projets de constructions et d'aménagement de la ville.

Ces règles s'imposent à tous : tout projet doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, déclaration préalable de travaux...).

La loi de juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, a introduit un nouvel outil dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, voir encadré) : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ce document permet à toute collectivité de définir sur des secteurs identifiés à enjeux ses grands objectifs d'aménagement sous forme de schémas, qui s'imposent aux futurs projets de constructions.

Comme annoncé dans le *Lognes Ma Ville* de mars-avril 2016, plusieurs événements ont amené la collectivité à se saisir aujourd'hui de cette nouveauté législative :

- La fermeture du centre d'examen du Centrex au 31 décembre 2015,
- Des interrogations sur le devenir du parking du village après la fermeture du Centrex,
- Le projet de démolition des maisons dont le bailleur social « Logement Francilien » est propriétaire au 9-11 rue Bouquet.

Pour la commune, ce secteur situé à l'articulation entre le village historique et le centre urbain de la ville nouvelle est un secteur à fort enjeu. Il était donc essentiel d'anticiper et d'encadrer les évolutions prévisibles sur ces terrains, d'autant plus que le PLU dans sa rédaction actuelle permettait déjà leur mutation sous forme d'habitat collectif. Le devenir de ce quartier ne devait donc pas

être laissé à l'initiative privée, mais pensé dans le cadre d'un projet urbain d'ensemble.

## “ ÉLABORER UN PROJET URBAIN D'ENSEMBLE, COHÉRENT.

Une étude urbaine menée par la commune, avec l'appui de la Communauté d'Agglomération, a permis de définir les grands principes d'aménagement souhaités pour ce secteur et qui s'articulent autour de trois axes :

- Respecter une transition progressive des hauteurs de constructions entre le village et le centre urbain,
- Préserver la trame paysagère de l'allée des Marronniers, en favorisant les continuités visuelles et paysagères,
- Repenser les espaces publics pour mieux relier et mailler le secteur, en mettant en avant les modes doux de déplacement.

La procédure de mise en compatibilité du PLU permet d'intégrer les grandes lignes de ce projet dans un document réglementaire qui s'imposera aux futurs projets de construction et ainsi permettre sa réalisation dans la forme voulue par la commune.

# VOUS INFORMER ET VOUS ÉCOUTER

**C**ette procédure nous permet de dialoguer avec les partenaires institutionnels, les propriétaires fonciers, les promoteurs et bien évidemment avec la population.

À cet effet, une réunion publique de présentation des grandes lignes du projet aura lieu le 06 janvier 2017 à 20h30 à la salle du Citoyen.

La population aura l'occasion de s'exprimer dans le cadre d'une enquête publique d'une durée d'un mois qui se tiendra début 2017. Pendant toute cette période, il vous sera possible de consulter le dossier complet en mairie et de rédiger vos remarques, avis, suggestions, dans le registre d'enquête. Enfin, le commissaire enquêteur se tiendra également à votre écoute lors de ses permanences et tiendra compte de l'ensemble des avis émis pour rédiger son rapport.

Enfin, le projet sera débattu en Conseil Municipal au printemps 2017. Ensemble, nous dessinerons le futur visage de ce secteur.

## LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA PROCÉDURE

**16 DÉCEMBRE 2016**

Réunion des personnes publiques associées  
(DDT, communauté d'agglomération...)

**19 DÉCEMBRE 2016**

Validation et lancement de la procédure en Conseil Municipal

**06 JANVIER 2017**

Réunion publique

**JANVIER/FÉVRIER 2017**

Enquête publique



Le 31 décembre 2015, le Centrex fermait ses portes...La mutation du secteur est en marche !



01



01



02

- 1 Vernissage de l'exposition de « Grain d'Image » - 03/11
- 2 Soirée spéciale Halloween - 31/10
- 3 Médailles du travail - 09/11
- 4 Commémoration du 11 novembre - 11/11
- 5 Concert de Leila McCalla - 18/11
- 6 Repas « Beaujolais Nouveau » des Aînés - 24/11
- 7 Week-end « Paix et Solidarité » - 02-03-04/11



03



04





 **EIFFAGE**

*Agence de Bry - Éclairage public*

Éclairage Public - Signalisation Tricolore - Illuminations  
Enfouissement de réseaux

110, avenue Georges Clémenceau  
94360 Bry-sur-Marne  
Tél : 01 49 83 62 30 • Fax : 01 49 83 62 02



# LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLE SES NOUVEAUX HABITANTS

## TÉMOIGNAGES DE NOUVEAUX LOGNOTS :

### RAJA

« Le paysage permet de décompresser après une journée de travail. C'est un véritable havre de paix. Lognes contient l'ensemble des commodités (commerces, transports, écoles, pharmacies, banques...) qui sont à proximité immédiate de notre logement. L'existence de nombreuses associations sportives et culturelles nous permettant de pratiquer une activité est un atout pour la ville ».

### BETTY

« Venant d'une ville plus grande où il était difficile de rencontrer ses élus dans un cadre « décontracté », j'ai été agréablement surprise de la volonté de « proximité » des élus. J'ai particulièrement ressenti l'intérêt qu'ils portent au bien-être des habitants et à une évolution contrôlée de Lognes. J'apprécie le calme de cette ville, son cadre verdoyant, les différentes activités qu'il est possible d'y faire et surtout la diversité des magasins ».

La Ville de Lognes prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants. Chaque année, une réception est organisée en leur honneur. C'est un moment d'échange durant lequel se crée une relation de proximité entre eux

**“ UNE OCCASION POUR NOUS DE PRÉSENTER NOTRE PROJET MUNICIPAL, DE MONTRER CE QUE LA VILLE PEUT OFFRIR**

et l'équipe municipale. « Une occasion pour nous de présenter notre projet municipal, de montrer ce que la ville peut offrir. S'installer dans une nouvelle ville est toujours une expérience délicate. Que ce soit pour ses études, pour des raisons professionnelles, ou au moment de la retraite, il n'est pas facile de prendre ses marques en territoire inconnu, apprivoiser les lieux, reconstituer un réseau social. C'est pourquoi nous organisons ce genre d'initiative pour les fami-

liariser avec leur nouveau cadre de vie » explique André Yuste, le Maire de Lognes. Le samedi 5 novembre, ce dernier leur a présenté la ville, son histoire, les services municipaux, les activités sportives et culturelles... Une visite en car a permis à chacun de découvrir les infrastructures existantes. Les participants ont reçu un sac de bienvenue contenant des brochures municipales et intercommunales afin de faciliter leurs démarches et leur intégration.



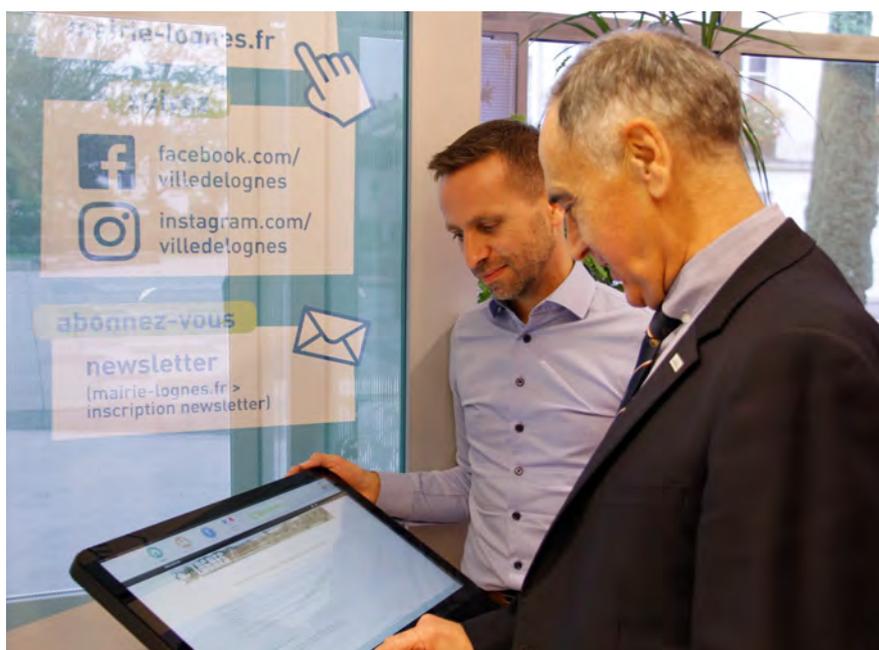
# DES BORNES TACTILES À LA DISPOSITION DES USAGERS

**NUMÉRIQUE.** DÈS SA PRISE DE FONCTION LE 7 OCTOBRE DERNIER, LE NOUVEAU MAIRE ANDRÉ YUSTE SOULIGNAIT DEVANT LE CONSEIL MUNICIPAL L'ENJEU ESSENTIEL QUE REPRÉSENTE LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC. CET AXE MAJEUR DU PROGRAMME DE LA MAJORITÉ A D'AILLEURS ÉTÉ CONFIE À SON PREMIER ADJOINT, NICOLAS DELAUNAY, NOTAMMENT EN CHARGE DE L'E-ADMINISTRATION.

**D**ans ce contexte, la Ville a installé une « borne interactive » à l'Espace Famille. Accessible en libre-service à l'intérieur du bâtiment administratif de la mairie, ce nouvel outil à disposition des usagers se présente comme une tablette numérique classique.

Très facile d'usage, chacun peut y effectuer diverses démarches administratives : accès au portail famille, inscriptions, recensement, demandes d'acte d'état civil... Des liens vers le site Internet de la ville, sa page Facebook et son compte Instagram permettent également de suivre l'actualité de la ville et de s'abonner à la newsletter afin de ne rater aucun événement de la vie de la commune !

D'autres bornes seront mises en place progressivement dans différents endroits stratégiques de la ville afin de permettre aux administrés de trouver près de chez eux ce dispositif utile, efficace, et facile d'usage.



## LA VILLE LANCE SON COMPTE INSTAGRAM



**E**n se lançant dans l'aventure de ce réseau social utilisé par plus de 400 millions de personnes dans le monde, le conseil municipal a souhaité renforcer, dans le cadre de la modernisation du service public et du développement du numérique, la présence de la Ville de Lognes sur Internet et les réseaux sociaux.

Déjà présente sur Facebook, Lognes veut aller plus loin et présenter aux habitants une nouvelle image de la collectivité à travers ses paysages, ses actions et tout son travail sous l'angle de la photographie.

Application et service de partage de photos et de vidéos, Instagram permet de publier du contenu, de suivre différents utilisateurs et d'interagir avec eux en aimant et commentant leurs publications. Car c'est bien

de cela qu'il s'agit : partager un maximum avec les internautes. Vous pourrez découvrir des moments de vie, le patrimoine culturel et humain de la ville et les coulisses de ses événements.

**Abonnez-vous dès maintenant au compte @villedelognes pour ne rater aucune publication !**



# NOUVELLEMENT ÉLU 1<sup>ER</sup> ADJOINT, NICOLAS DELAUNAY EXPOSE SES PRIORITÉS

## 01

**PARMI VOS NOUVELLES DÉLÉGATIONS DE PREMIER ADJOINT AU MAIRE, VOUS ÊTES EN CHARGE DU NUMÉRIQUE ET DE L'E-ADMINISTRATION. QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE DÉLÉGATION ?**

Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos vies. Les services publics ne doivent pas rester à l'écart de ce mouvement. C'est pourquoi nous avons l'ambition de développer, dans les mois et années qui viennent, toute une série de services numériques pour faciliter la vie des habitants. À terme, l'essentiel des démarches administratives comme payer la cantine, inscrire ses enfants à une activité, signaler un problème sur la voie publique ou s'inscrire sur les listes électorales doit pouvoir se faire à distance. Pour ceux qui le souhaitent bien sûr. Car rien ne remplacera les conseils avisés des agents municipaux et le contact humain, notamment pour guider ceux qui sont les moins aguerris aux nouveaux outils numériques.

**“ JE VEUX METTRE D'AVANTAGE À L'HONNEUR TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT, QUI CRÉENT, QUI INNOVENT (...) ”**

## 02

**VOUS ÊTES AUSSI CHARGÉ DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA PARTICIPATION DES CITOYENS À LA VIE DE LA COMMUNE ?**

Ce qui fait la richesse et la vitalité d'une ville ce sont d'abord ses habitants. À Lognes, nous avons la chance d'avoir une population jeune et issue des quatre coins du monde qui ne demande qu'à exprimer davantage ses idées, ses talents et à participer à la vie de notre commune, sans forcément s'inscrire dans les cadres traditionnels. C'est à cette aspiration que nous devons répondre en multipliant les lieux d'échange et de participation, que ce soit à l'échelle du quartier, avec les réunions de quartier auxquelles nous demeurons attachés, ou de la commune toute entière pour évoquer notamment l'avenir de Lognes dans les prochaines années.

Je veux également mettre davantage à l'honneur tous ceux qui s'engagent, qui créent, qui innovent, que ce soit en matière culturelle, sportive, humanitaire ou dans la création d'entreprise. Jeunes ou moins jeunes, ils font la fierté de Lognes et je suis certain qu'ils peuvent apporter beaucoup à notre commune. Enfin, le numérique peut également contribuer à renforcer les liens d'entraide et de solidarité. Nous allons nous y employer en créant un réseau social dédié à notre ville où les habitants pourront partager conseils et offre de services.



© Yann Piricou

## 03

**QUESTION PLUS PERSONNELLE, VOUS ÊTES UN JEUNE PREMIER ADJOINT, C'EST PLUTÔT RARE À CE TYPE DE POSTE ! MAIS L'EXPÉRIENCE DANS TOUT ÇA ?**

C'est vrai qu'en politique, on a tendance à vous considérer comme jeune même quand vous avez dépassé quarante ans ! Au-delà de la plaisanterie, cela fait une vingtaine d'années que je suis engagé au Val Maubuée. J'ai été le plus proche collaborateur de Michel Ricart en mairie et à l'agglomération pendant plusieurs années avant d'être celui de Vincent Eblé au département pendant 7 ans. Avec eux j'ai tout appris ! Alors quand Michel Ricart m'a proposé de rejoindre l'équipe municipale en 2014, je n'ai pas hésité. C'était pour moi une façon de prolonger mon engagement pour une ville et un territoire auxquels je suis profondément attaché. Avec André Yuste, je crois que nous formons le bon tandem qu'il fallait pour la ville. Lui a l'expérience et la connaissance d'une ville qu'il a contribué, avec beaucoup d'élus de sa génération, à façonner. Et moi peut-être un regard plus neuf, indispensable pour que Lognes continue à évoluer, tout en restant fidèle à l'esprit que ses fondateurs ont voulu lui donner. En tous cas la tâche est passionnante !



## POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS SÛR

Situé jusqu'à présent dans la ZI Parisest, le Poste Haute Tension « Madeleine » qui alimente l'ensemble de l'éclairage public de la ville déménage et s'installe sous le nom « Réverbère » à proximité du rond point Nelson Mandela. Il s'agit pour l'entreprise Eiffage Energie, titulaire du marché de performance énergétique de l'éclairage public de la ville, de mettre aux dernières normes cet équipement majeur qui donnait quelques signes de faiblesse, et pour cause, il est en service depuis plus de quarante ans.

Cette importante intervention est inscrite au programme pluriannuel de travaux qui vise à rénover l'ensemble des équipements d'éclairage public jusqu'en 2025. Elle permet d'anticiper d'éventuelles pannes, et rentre dans les objectifs généraux du marché de performance énergétique : maîtriser les dépenses d'énergie et faire baisser les coûts de maintenance ou de réparation.



## LA RUE JEHAN SCARRON TRANSFORMÉE

À la suite des travaux sur les abords de l'étang des Ibis par la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne, la rue Jehan Scarron a été réaménagée avec notamment la reprise des enrobés qui faciliteront la circulation piétonne. Les places de parking ont été également rénovées et reconfigurées.



## RAVALEMENT DE FAÇADE

Opération « lifting » pour la résidence « le Roi du Lac » situé 63 rue de la Tour d'Auvergne. Les bâtiments « noirs » changent de couleur pour devenir « blancs ». C'est sous l'impulsion de la municipalité que cette transformation a pu avoir lieu. Elle garantit l'harmonie et la cohérence des bâtiments au sein de la commune et préserve la qualité du cadre urbain.

### LES TRAVAUX À VENIR.

- 4** Reconstruction de la MJC/MPT Camille Claudel
- 5** Rénovation de l'espace public Place des Colliberts et installation de la vidéo protection
- 6** Création d'un nouveau plateau EPS et d'un parking au Four





7

## SÉCURISER LES ENTRÉES ET LES SORTIES DES CENTRES DE LOISIRS

Les directives préconisées par le plan Vigipirate imposent quelques modifications d'organisation et des travaux ont eu lieu à l'extérieur des structures suivantes :

**Au centre Diderot** : déplacement du lieu d'accueil des parents afin de préserver la sécurité, et travaux importants sur l'accès au bâtiment afin d'améliorer la visibilité des arrivants. Cette nouvelle entrée permet également un passage des parents de manière plus sécurisée, en leur évitant de passer par l'ancienne cour qui était mal éclairée.

**Au centre du Grand Bassin** : Le déplacement du lieu d'accueil des parents permet une meilleure visibilité des arrivants, évite leur passage par la cour ; installation de plots de chantiers/travaux empêchant le stationnement des véhicules au niveau de la zone de retournement à proximité du centre.



9

## LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE EN PLEINE RÉHABILITATION

D'importants travaux intérieurs et extérieurs sont en cours au sein de ces locaux d'une surface de 400 m<sup>2</sup>. L'objectif est de rationaliser le fonctionnement de la structure et de répondre par ailleurs aux besoins des familles et des professionnels de la Petite Enfance. La réouverture de la MEF est programmée pour fin février 2017.

## REQUALIFICATION D'UNE PARTIE DE LA GRANDE ALLÉE LE NÔTRE



8

Conformément aux engagements pris par la majorité municipale pour améliorer le cadre de vie, des travaux de requalification d'une partie de la grande allée Le Nôtre aux abords de la résidence « les Bords du Lac » sont en cours de réalisation :

- reprise de trottoir,
- remodelage des places de stationnement,
- reprise des enrobés sur la placette à l'angle du mail Le Corbusier et de la grande allée Le Nôtre,
- mise en accessibilité des traversées piétonnes (abaissement des bordures),
- redirection de la source dans les eaux pluviales.

# LE NOUVEAU PRINCIPAL A PRIS SES FONCTIONS AU COLLÈGE DU SEGRAIS

**ÉDUCATION.** TOUT COMME SES NOUVEAUX ÉLÈVES, MONSIEUR THOMAS MAITRET, LE NOUVEAU PRINCIPAL, A FAIT SA RENTRÉE EN SEPTEMBRE DERNIER AU COLLÈGE DU SEGRAIS. IL A ÉTÉ CHALEUREUSEMENT ACCUEILLI PAR L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET LES ÉLÈVES.

**N**ous l'avons rencontré afin de faire connaissance avec lui et qu'il nous livre ses premières impressions. Précédemment principal dans un collège à Chelles, Thomas Maitret nous a confié qu'il était très heureux et fier de travailler dans un établissement remarquable, tant par la qualité de l'accueil que par l'engagement des équipes éducatives et pédagogiques. *« J'ai à cœur de permettre aux élèves de travailler dans un climat serein avec les enseignants, les agents et les surveillants. Les relations avec les représentants des élèves et des parents sont également ma priorité. Les échanges avec ces derniers sont indispensables pour la réussite de leurs enfants qui sont nos élèves. Nous nous devons donc de répondre à leurs questions, tant sur les cas individuels que sur les questions plus générales comme la mise en place de la réforme du collège, la nouvelle épreuve du brevet... Nous travaillons dans un objectif d'éducation partagée »* explique t-il.

Plein de projets, Thomas Maitret compte solliciter de nombreux acteurs, la municipalité, le département, ou d'autres établissements scolaires de Lognes ou des environs pour mettre en œuvre des partenariats. *« Ils profiteront à nos élèves »* espère t-il.



## JOURNÉE DE FORMATION DES DÉLÉGUÉS DE CLASSE



**A**fin de préparer les délégués de classe à l'exercice de leur mandat, les élus titulaires et suppléants des classes de seconde, première et terminale du lycée Emily Brontë ont participé à une journée de formation organisée par l'équipe éducative le mercredi 9 novembre à la salle du Citoyen. La préparation du conseil de classe était au cœur de cette formation pragmatique. Les objectifs affichés étaient clairs : permettre aux délégués d'être efficaces lors des conseils. Leurs missions ont ainsi été répertoriées et analysées et ils ont été préparés à assumer les responsabilités qui leur incombent en tant que représentant de leur classe.

Malvina et Saly, élèves de Terminale ES, ont apprécié cette action. *« En s'appuyant sur des ateliers de prise de parole, d'études de cas et de jeux de rôles simulant des situations*

*déliçates (professeur dédaigneux, jeune aux résultats scolaires en baisse, classe perturbatrice, etc...), on reçoit plein d'explications sur le rôle du délégué, des conseils et aussi des réponses aux questions que chacun de nous se pose. C'est un peu comme une répétition générale, au cours de laquelle on peut voir comment se déroule le conseil et ce qu'il va s'y passer. Cette journée nous permet d'appréhender les techniques de communication et d'échange. On se sent plus armé pour préparer l'avant, le pendant et l'après des conseils de classe. Ce sont LES rendez-vous essentiels durant notre année de mandat. L'équipe encadrante nous motive et nous aide à jouer pleinement et efficacement notre rôle au sein de la communauté éducative. C'est primordial pour un délégué de savoir écouter, mais aussi se faire entendre, au bon moment »* expliquent ces deux jeunes lycéennes.

# PREMIÈRES POUR LE CONSEIL DES TEMPS DE LOISIRS



**S**uite à la mise en place des comités de pilotage des temps d'activités périscolaires qui ont démontré toute leur efficacité (décision unanime d'appliquer de nouveaux horaires), le Conseil municipal a décidé la création de Conseils des Temps de Loisirs. Les 14, 17 et 25 novembre derniers se sont tenus ces premières réunions de concertation au Grand Bassin, au Cours des Lacs et au Segras.

Ces premiers rendez-vous « participatifs » ont surtout permis aux professionnels de présenter les équipes en place dans les centres de loisirs et les différents temps gérés par le service municipal périscolaire (accueil du matin, temps méridien, temps d'activités périscolaires, accueil du soir, mercredi après-midi et vacances). Les objectifs éducatifs et pédagogiques définis par le Projet Éducatif Territorial ont été également évoqués (acquisition de l'autonomie, aide à la responsabilisation, apprentissage des valeurs de citoyenneté...) ainsi que les mesures d'hygiène et de sécurité, notamment avec la mise en œuvre du plan Vigipirate et des exercices s'y référant. Enfin un rappel sur l'utilité du portail famille à donné aux participants tous les éléments pour réussir l'inscription de leurs enfants aux activités.

Les personnes présentes seront amenées à se revoir puisque le Conseil des Temps de Loisirs fera le point deux fois dans l'année sur les projets en cours et les modalités de leur mise en œuvre (organisation, formation des agents, travaux nécessaires...).

## ANNICK MIGNON

Adjointe au Maire, chargée des ressources humaines, de l'éducation et des activités périscolaires



## PAROLE D'ÉLUE

Il nous est apparu pertinent de mettre en place une instance spécifique qui permette la rencontre des différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant sur le champ éducatif. Cela favorise les échanges, la réflexion et facilite la circulation de l'information.

L'ensemble des parents dont les enfants fréquentent les activités périscolaires y sont invités, ainsi bien sûr que l'Éducation Nationale, pour que chacun puisse apporter son avis et des remarques constructives sur les actions mises en place. L'action publique est de ce fait plus lisible. Par ailleurs, cela garantit un suivi objectif des activités, et permet de les adapter ou de les renforcer selon les besoins

## ÉDUCATION.

### LE CYCLE URBAIN DE L'EAU EXPLIQUÉ AUX 10/11 ANS



Acteur du développement durable, Veolia propose depuis 2010 en Île-de-France des actions de sensibilisation du public scolaire et périscolaire sur les thèmes de l'eau et de la biodiversité. Ainsi, dans le cadre du contrat de délégation de service public « eau potable » avec la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, Veolia réalise en milieu scolaire des animations appelées « Eau à l'École ». Ces interventions pédagogiques permettent d'aborder l'ensemble du cycle de l'eau (ressource, consommation d'eau potable, production, collecte des eaux usées et eaux pluviales, gestes pour économiser l'eau et préserver les milieux aquatiques...).

Dans le cadre des TAP, deux interventions sont réalisées dans l'ensemble des écoles primaires de la commune de Lognes en décembre 2016 et janvier 2017. Ainsi, un groupe d'environ 18 enfants de chaque école, a ou va bénéficier d'une intervention sur l'eau potable et d'une deuxième sur l'assainissement. Chaque séance est composée d'une présentation réalisée à partir de supports projetés, d'un jeu-quizz pour valider les notions abordées et d'expériences sur l'eau (filtration de l'eau, principe des vases communicants pour illustrer le stockage et la distribution ou encore coagulation/floculation/flottation pour illustrer l'épuration des eaux usées).



### INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Des échéances électorales très importantes auront lieu en 2017 (Présidentielles et Législatives). L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Si vous avez emménagé à Lognes au cours de l'année, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, ou si vous venez d'acquérir la nationalité française, inscrivez-vous sur les listes électorales en vous présentant à la Mairie, au service État Civil/Élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Attention, le 31 décembre 2016, le dépôt des demandes d'inscription sera clos. Ne laissez pas les autres décider pour vous !

### UN HÔTEL POUR LES INSECTES

Un hôtel à insectes a été installé par le service Espaces Verts de la Ville aux abords du rond point Nelson Mandela. Son implantation s'inscrit dans une gestion éco-responsable des espaces verts de la Ville. Doté de plusieurs chambres spécifiques pour les différentes espèces, il permet d'optimiser la présence, par la survie hivernale, d'insectes dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. Les insectes ont à tort mauvaise réputation, ils sont en réalité très utiles au jardin. Certains spécimens ont une fonction naturelle d'insecticide, car sont mangeurs d'espèces non désirées. Les coccinelles, par exemple, mangent les pucerons et les cochenilles (parasites fréquents dans les jardins). Favoriser l'implantation de certains insectes, c'est donc offrir au jardin une bonne protection contre les nuisibles.



### CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2017

Depuis 2004, l'Etat a décidé la mise en œuvre de nouvelles modalités de recensement de la population. Celui-ci s'effectue désormais annuellement et uniquement pour 8 % de la population dans les communes de plus de 10 000 habitants. La participation au recensement est essentielle et obligatoire. Entre le 19 janvier et le 18 février, certains foyers tirés au sort recevront la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il donnera à remplir (ou proposera de remplir avec les personnes concernées) les imprimés officiels de collecte. Il est également possible de répondre en ligne. Pour cela, la Ville met à disposition des Lognots une borne tactile à l'accueil de la mairie afin de se recenser sur Internet.

Les réponses sont très importantes pour la Ville, dans la mesure où les résultats détermineront les futures dotations de l'État nécessaires à la poursuite des investissements communaux.

# TOUS À VOS APPAREILS PHOTOS



La Ville organise la deuxième édition de son concours photo sur le thème « Liberté d'expression ». Il est ouvert aux amateurs, adolescents et adultes. Les candidats doivent transmettre leurs œuvres du 1<sup>er</sup> au 28 février 2017 par voie postale ou les remettre en mains propres. Les photos sélectionnées seront présentées lors d'une exposition organisée les 13 et 14 mai 2017 dans le cadre du week-end thématique « Presse ».

## DES AÎNÉS CONNECTÉS



Le maniement des nouvelles technologies n'est pas l'apanage des jeunes générations. En témoigne le nombre de plus en plus important d'aînés qui souhaitent se former à leur utilisation. Au LCR Beethoven, la Ville leur met à disposition un espace informatique en accès libre tous les jours de 14h à 16h30. Cette initiative a également pour but de créer du lien social puisque cet outil permet aux personnes de s'ouvrir vers l'extérieur par le biais d'Internet, mais aussi de rencontrer à cette occasion d'autres personnes avec qui elles pourront échanger.

Renseignements et inscriptions au 01 60 06 88 42.



## ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme chaque année durant la période de Noël, des illuminations sont installées par la municipalité dans certains secteurs de la ville. Depuis début décembre, à la nuit tombée, les quartiers s'illuminent de couleurs étincelantes : 3,4 kilomètres de guirlandes dans les arbres et pas moins de 64 motifs lumineux et scintillants sur les candélabres.

Les illuminations de Noël sont composées de LED, composants électroniques capables d'émettre de la lumière et permettant jusqu'à 70 % d'économie d'énergie par rapport aux ampoules traditionnelles. Leur durée de vie est cinq fois plus longue avec une consommation d'énergie six fois moins importante.



# Restaurant LE BRIEFING



Le Chef, Gerard Royant  
Maître Cuisinier de France  
Ancien étoilé Michelin

Vous accueille au **Restaurant le Briefing**, pour vous faire découvrir sa **cuisine de marché** dans un cadre raffiné, **au pied des pistes !**

*Au menu ...*

**MENU  
DE SAISON**

38€

Entrée, Plat & dessert



*Carte*  
**CUISINE DU MARCHÉ**

Privatisation du restaurant possible pour tous vos événements

## RÉSERVATION

SUR NOTRE SITE  
[www.le-briefing.com](http://www.le-briefing.com)

PAR TÉLÉPHONE

**01 60 37 08 41**

## OUVERT

LE MIDI  
du **lundi** au **vendredi**  
LE **MARDI 14 FÉVRIER** AU SOIR

St **Valentin**

## ACCÈS

AÉRODROME DE LOGNES  
Bld Courcerin, 77185 Lognes

SORTIE

Lognes - Paris EST  
sur l'aérodrome de Lognes

# PIZZA & PASTA BAR : SIMPLE ET SAVOUREUX !

**P**izza & Pasta Bar est installé depuis 6 ans au 17 esplanade des Droits de l'Homme. Kasimg et Lina, les gérants de ce restaurant, possèdent une belle expérience dans le métier. Ils proposent une carte plutôt classique (entrée, plats et desserts) mais qui sait réveiller les papilles les plus difficiles.

Nouveauté 2016, ce commerce agrèmente son offre de poulets entiers ou cuisse de poulets rôtis à emporter pour les plus pressés. L'année 2017 ne devrait pas être en reste puisque Kasimg annonce l'ouverture l'après-midi d'un salon de thé qui va nécessiter quelques travaux d'aménagement. « *Nous voulons cibler une clientèle plus jeune. C'est à leur demande que nous élargissons notre gamme de service* » souligne t-il. Smoothies, milk shake ou thé taiwanais, les après-midis promettent d'être tout aussi délicieuses que le repas !

Tel : 09 53 37 04 57

Facebook : Pizza & Pasta Bar



## Auto-Ecole

# C&S

CONDUITE ET SECURITE

Tél.: 01 75 73 11 52

13, rue du Village - 77185 LOGNES  
www.cs-auto-ecole.com

- Permis B
- Permis Conduite Accompagnée
- Conduite Supervisée
- Perfectionnement
- Annulation
- Récupération de points

**NOUVEAU**

- Code Accélérée - Présentation à l'examen de code illimitée\*



## PROMOTION

Formule B

Formule AAC

**999€**

**1340€**

Au lieu de 1240€

Au lieu de 1480€

Du 17 Décembre 2016 au 14 Janvier 2017



# ON A SÉLECTIONNÉ POUR VOUS...

1

## SPECIAL NOËL AU CENTRE SIMONE SIGNORET

### ATELIER CRÉATIF PARENTS/ENFANTS

**MERCREDI 21 DÉCEMBRE DE 9H45 À 11H30**  
**LCR DIDEROT (97 BD DU SEGRAIS)**

Décorations pour les fêtes de fin d'année.  
*Inscription au 01 64 62 93 44*



2

### CONTES ET TRADITIONS D'HIVER

**MERCREDI 21 DÉCEMBRE DE 16H45 À 18H30 - CENTRE SIMONE SIGNORET, GRANDE SALLE (47 BD DU SEGRAIS)**

En partenariat avec l'association Mot'Zaique et FRA-DOM : Prêt pour une immersion au cœur des plus belles histoires de Noël ?  
*Inscription au 01 64 62 93 44*



3

### SORTIE CINÉMA

**JEUDI 22 DÉCEMBRE DE 14H15 À 16H**  
**FERME DU BUISSON**

« La Grande Course au Fromage »  
 À partir de 3 ans - 1€ par personne pour les adhérents au Centre Simone Signoret  
*Réservation au 01 64 62 93 44*



4



### FÊTONS LES ROIS

**MARDI 10 JANVIER 2017 À 14H45 - SALLE DES FÊTES ASSOCIATIVES (ALLÉE LECH WALESA)**

*Réservé aux aînés - Sur réservation au 01 60 06 88 42 ou 01 60 06 88 94, avant le 2 janvier*  
 Tradition oblige, autour de galettes, les Aînés désigneront leurs rois et reines !

7



### SORTIE À L'OPÉRA GARNIER

**JEUDI 2 MARS 2017 APRÈS-MIDI**

*Réservé aux aînés*

10 € sur inscription au service Aînés (LCR Beethoven – Place Beethoven), les lundi 23 et vendredi 27 janvier 2017.  
 Visite guidée du Palais Garnier, chef d'œuvre architectural.



5

### « IMPACT »

**VENDREDI 27 JANVIER 2017 À 20H30**  
**SALLE DU CITOYEN**

*Tout public - Gratuit sur réservation au 01 60 06 88 16*

Les danseurs acrobates de la Compagnie (Rêve)2 cherchent à tutoyer les cieux par leurs spectaculaires envols. La complicité et la confiance réciproque absolue des cinq artistes sont parmi les composantes essentielles à la qualité de ce rendez-vous de début d'année.



## CONTES DU DIABLE DES GOURMANDISES

**SAMEDI 4 FÉVRIER À 16H**  
**MÉDIATHÈQUE DU SEGRAIS**

Inscription au 01 60 37 78 78 ou [mediatheque-seg@agglo-pvm.fr](mailto:mediatheque-seg@agglo-pvm.fr)

Tout en vous préparant son fameux chocolat créole parfumé à la cannelle, Maggy Farraux vous racontera comment le Diable des gourmandises rôde dans les « Ba-Bois » en quête de gourmands et autres imprudents...

Les Antilles



## ATELIERS NUMÉRIQUES

**SAMEDI 11 FÉVRIER DE 11H À 12H30 - MÉDIATHÈQUE DU SEGRAIS**

Inscription au 01 60 37 78 78 ou [mediatheque-seg@agglo-pvm.fr](mailto:mediatheque-seg@agglo-pvm.fr)  
Comment paramétrer votre Smartphone. Venez poser toutes vos questions relatives à votre téléphone portable.



- 1** LCR Diderot  
97 bd du Segrais
- 2** Centre Simone Signoret  
48 bd du Segrais
- 3** Ferme du Buisson  
Allée de la Ferme, Noisiel
- 4** Salle des Fêtes associatives  
Allée Lech Walesa

- 5** Salle du Citoyen  
17 rue du Suffrage Universel
- 6** Médiathèque du Segrais  
1, bd Camille-Saint-Saëns
- 6** Médiathèque du Segrais  
1, bd Camille-Saint-Saëns

## ACTIVITÉS FAMILLES

La municipalité vous accompagne au quotidien en matière de parentalité et de lien intergénérationnel en proposant de nombreux ateliers, activités ou sorties.

**Inscriptions obligatoires/places limitées pour toutes les activités. Espace polyvalent Denis Diderot (97 bd du Segrais), 01 64 62 93 40.**

## ACTIVITÉS « AÎNÉS »

Ateliers théâtre, broderie, gymnastique cérébrale, café littéraire, rédaction de l'Echo des Aînés, conférences, participations aux manifestations de la ville, aux sorties ou visites, le choix des activités est varié !

**Renseignements et inscriptions au service Aînés (LCR Beethoven - Rond Point Beethoven) au 01 60 06 88 42/01 60 06 88 94.**

## LUDOTHÈQUE

Jouets et jeux, d'assemblage ou d'adresse, de rôle ou de stratégie, des plus traditionnels aux plus incontournables, plus de 1600 sont accessibles à la Ludothèque pour une utilisation sur site ou un emprunt.

**Par ailleurs un vendredi par mois, découvrez les soirées jeux de cette structure qui ont lieu à la ludothèque (rue du Parc) : les vendredis 6 janvier et 3 février 2017 de 20h à 23h.**

**01 60 06 88 14 - [ludothèque@mairie-lognes.fr](mailto:ludothèque@mairie-lognes.fr)**

## JE T'AIDE À L'ÉCRIRE

Une équipe d'écrivains bénévoles se tient à votre disposition pour vous aider à rédiger vos courriers. Ce service est gratuit et sans rendez-vous.

**Les mardis et vendredis de 16h30 à 18h au Service Action Sociale/Logement (9/11 rue du Suffrage Universel), les jeudis de 16h30 à 18h au LCR Denis Diderot (97 bd du Segrais).**

## FERMETURE MÉDIATHÈQUES

Les médiathèques de Torcy, de Noisiel et Croissy-Beaubourg seront fermées du 20 au 24 décembre inclus. Les médiathèques d'Émerainville, de Champs-sur-Marne et du Segrais à Lognes seront fermées du 27 au 31 décembre inclus, mais fermeront exceptionnellement à 16h30 les samedis 24 et 31 décembre.

## RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR...



« ATELIER  
POSTURE POSITIVE »  
POUR RETROUVER  
UN EMPLOI



Dans le cadre de la recherche d'emploi, les demandeurs d'emploi ont parfois tendance à baisser les bras par manque de retours positifs des potentiels employeurs. Cette situation génère une perte de confiance voire une démotivation des candidats. Au regard de ce constat, le service emploi a mis en place le lundi 28 novembre un atelier dédié aux postures positives pour faciliter le retour à l'emploi.

Ce travail de groupe a pour but de faire prendre conscience au demandeur de l'importance de l'image qu'il peut renvoyer par son attitude et son comportement. L'objectif est d'analyser les représentations positives dédiées à la recherche d'emploi, en confrontant les participants à des situations concrètes. La session a permis de définir les postures gagnantes (pensées, émotions, comportements et zones de vigilances). Par ailleurs, cette formation identifie les ressources internes pour trouver l'énergie nécessaire afin d'entreprendre des recherches efficaces et reprendre confiance en soi. Enfin, ces ateliers favorisent une dynamique de groupe en partie grâce à la variété du public (demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, âges et sexe des participants). En effet, les personnes ne sont plus dans une démarche individuelle, mais dans une démarche de groupe, ce qui permet de rompre avec l'isolement.

## L'OMNIPRÉSENCE DES ÉCRANS INTERROGE LES PARENTS... UNE SOIRÉE POUR COMPRENDRE



**PARENTALITÉ.** À L'INITIATIVE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES, LA CONFÉRENCE « LES ENFANTS ET LES ÉCRANS : PARLONS EN ! » SE TENAIT LE JEUDI 24 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES FAMILIALE.

« **C**'est suite à l'observation de certains comportements d'enfants, d'échanges avec des assistantes maternelles, parents et professionnels de la petite enfance, que nous avons décidé de proposer cette conférence. Parce que l'exposition des jeunes enfants aux écrans quels qu'ils soient n'est pas sans effet sur leur développement » explique Françoise Maytraud-Hue, responsable du Relais Assistantes Maternelles. Michaël Ayoun, formateur en nouvelles technologies au sein de l'association « Ecole des parents et des Educateurs d'Ile-de-France », co-animeait ce rendez-vous riche d'enseignements.

### « UNE ÉDUCATION (...) EST INDISPENSABLE POUR PRÉPARER VOS ENFANTS À BIEN GÉRER LEUR RAPPORT AU MONDE NUMÉRIQUE

Télévision, smartphone, ordinateur, tablette... À partir de quel âge un enfant peut-il utiliser ces supports numériques ? Y a-t-il une durée maximum ? Quels sont les dangers et comment les limiter ? Les parents présents ont fait montre d'inquiétude et n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions.

Michaël Ayoun s'est voulu avant tout rassurant. « Ces outils technologiques sont partout. Il vous est donc difficile de dire à vos enfants de les ignorer. Plutôt qu'interdire et diaboliser, il est préférable très tôt de poser des limites, de réduire les temps d'audience et de proposer systématiquement une alternative ». En présentant les avantages et les inconvénients du numérique, il a surtout invité les parents à responsabiliser très tôt leurs enfants et leur a recommandé de favoriser l'alternance entre médias numériques et non numériques, surtout chez les plus jeunes. « Une éducation progressive adaptée à chaque âge est indispensable pour préparer vos enfants à bien gérer leur rapport au monde numérique. Cette capacité d'autorégulation leur sera précieuse à l'âge adulte ».

**Soyez vigilant et protégez vos enfants :**

- la télé est déconseillée avant 3 ans,
- limitez les écrans à 10 minutes par session et toujours en votre compagnie,
- les tablettes tactiles peuvent être utilisées au même titre que tous les jouets traditionnels, mais dans le cadre d'un accompagnement ludique,
- Habituez vous enfants à un rythme de pensée plus ample et donnez-leur de « l'endurance » cérébrale en lisant de longs livres, un chapitre chaque soir.

**En un mot, soyez attentif à leur rapport avec les écrans et restez disponible !**

# UNE SEMAINE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**SANTÉ-ÉDUCATION.** APRÈS LES GROUPES SCOLAIRES DU MANDINET ET DU VILLAGE, LE PRESTATAIRE DE RESTAURATION ELIOR, A CHOISI DE SENSIBILISER À NOUVEAU LES JEUNES LOGNOTS AUX ENJEUX DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE. FIN NOVEMBRE, CE SONT DONC LES ÉCOLIERS PRIMAIRES DU SEGRAIS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CETTE OPÉRATION « ÉCO-CITOYENNE ».

## QUELQUES CHIFFRES SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

Plus de **41 200 kilos de nourriture sont jetés chaque seconde** dans le monde. Cela représente un gaspillage alimentaire de 1,3 milliard de tonnes d'aliments par an, soit 1/3 de la production globale de denrées alimentaires dédiée à la consommation.

Pour un foyer de 4 personnes, 20 à 30 kilos/an de produits alimentaires consommables sont jetés, dont 8 kilos de nourriture encore emballée, ce qui représente **un budget de plus de 400€**.

L'alimentation est une des **premières sources d'émission de gaz à effet de serre**. Depuis la production jusqu'au traitement des déchets, le cycle de vie de la nourriture d'un Français moyen représente environ 20% du total de ses émissions quotidiennes.

**E**n collaboration étroite avec les services municipaux, l'entreprise a mis en place une action concrète et efficace pour lutter contre le gaspillage de pain. Dans de grands bacs a été collecté le pain pris par les enfants mais non consommé. En termes d'impact, l'effet est immédiat car ce « gachimètre » a fait prendre conscience aux élèves de l'importante quantité de pain jetée chaque jour. « *Sachant qu'une baguette de pain jetée à la poubelle correspond à une baignoire entière (soit environ 200L) ou la consommation d'une lampe pendant 24h, les élèves du Segrais fréquentant la cantine ont vite compris et ont changé leur comportement en réduisant leur portion quotidienne* » a constaté une animatrice.

« *Sensibiliser les enfants à la lutte contre gaspillage alimentaire est une nécessité quand on sait que 30 à 40% des aliments traités en cantine scolaire finissent à la poubelle. Afin d'atteindre*

*l'objectif ambitieux fixé par le Grenelle de l'Environnement - diviser par deux le gaspillage en France d'ici à 2025 - nous devons nous appuyer sur la nouvelle génération afin qu'ils adoptent dès le plus jeune âge des réflexes et une consommation responsables* » conclut Annick Mignon, maire-adjointe chargée des Ressources humaines, de l'Éducation et des Activités périscolaires.



Un représentant d'Elior explique l'objectif de cette action.



## TRIER : LE RÉFLEXE UTILE

Noël est synonyme de fête, de cadeaux, de grands repas de famille... mais surtout d'un pic de consommation et donc de déchets ! Emballages carton, papiers cadeau, bouteilles en verre sont autant de déchets qui se multiplient en ces fêtes de fin d'année. Avec cette surproduction de déchets, le tri est plus que jamais LE geste indispensable à adopter. Trier, c'est préserver les ressources naturelles, économiser l'énergie et créer des emplois.

Renseignements SIETREM n° gratuit : 0 800 770 061 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 - [www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)  
Retrouvez les consignes de tri en page 27.



## DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES INNOVANTES POUR LA SANTÉ.

Des services performants aux établissements de santé :

- ➔ Grâce à des solutions d'optimisation énergétique et environnementale
- ➔ Grâce à la gestion multitechnique des bâtiments

**DALKIA GÈRE 2000 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
EN FRANCE**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

POUR PLUS D'INFOS  
SUIVEZ- NOUS SUR...



**INSCRIPTION NEWSLETTER**

Pour recevoir régulièrement par mél toute l'actualité de la ville de Lognes, inscrivez-vous à la newsletter sur [www.mairie-lognes.fr](http://www.mairie-lognes.fr) (page d'accueil, rubrique accès rapide).

**LOGNES MA VILLE**

**DANS MA BOÎTE AUX LETTRES**

Pour signaler tout problème de distribution de *Lognes ma ville*, une adresse mél est à votre disposition : [service.communication@mairie-lognes.fr](mailto:service.communication@mairie-lognes.fr)  
Outre le signalement du problème, et pour qu'il puisse être résolu dans les meilleurs délais, il est impératif d'indiquer son nom, prénom, adresse postale complète et éventuellement code(s) d'accès pour les logements collectifs.

# CARNET

**NAISSANCE**

**AOÛT**

- Soulivahn WOO

**OCTOBRE**

- Jihana THARUMARASA  
- Alexis HUA  
- Idriss TOURE  
- Sofia AIT BENNOUR  
- Célia BEAUJOLAIS  
- Krish SRIKANTHAN  
- Adyl MASSON  
- Nathan CARLOS TO  
- Tymothé LIM AMÉAUME  
- Sar-Sereivudh NHEAN  
- Gabriel SCZEPANIK  
- Pharrell BAMBA  
- Sofiene CHLINDI

**NOVEMBRE**

- Issa LY  
- Eléna FLACHAIRE LE FUR  
- Adélia MANZANZA  
- Saïré-Mahamadou TAMBOURA

**MARIAGE**

**OCTOBRE**

- Véronique SAINTE-ROSE  
et Paul ARNERIN  
- Farida BOUKHENFER  
et Hakim SEGHIRI  
- Sabrina MEBARKI  
et Thierry YAM

**NOVEMBRE**

- Rocio GALLEGO JIMENEZ  
et Philippe ADAMOVITCH  
- Besmira SHABAJ  
et Astrit REPAGE

## À CHAQUE DÉCHET, SA COULEUR !

**DANS LE BAC JAUNE (SANS SAC PLASTIQUE)**



**DANS LE BAC VERT (SANS BOUCHON, NI COUVERCLE, NI SAC PLASTIQUE)**



**ENCOMBRANTS : PROCHAINS RAMASSAGES**  
**MERCREDIS 28 DÉCEMBRE, 11 ET 25 JANVIER,**  
**8 ET 22 FÉVRIER 2017.**

[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr) 0 800 770 061 Service & appel gratuits [info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 & de 14h à 17h30



# LOGNES BADMINTON FÊTE SES 30 ANS

Alors que le club «Lognes Badminton» fêtait ses 30 ans d'existence fin octobre, le week-end du 11 novembre était l'occasion de marquer cet anniversaire en organisant son 10<sup>ème</sup> tournoi national sénior. Des joueurs venus de toute la France, et de tout classement (jusqu'au national), se sont donnés rendez-vous au gymnase de la Liberté pour 3 jours de match : 110 joueurs vendredi pour les tableaux de simple homme et simple

dame, 162 joueurs le samedi pour les tableaux de double homme et double dame, et 124 joueurs le dimanche pour les tableaux de mixte.

40 joueurs de Lognes étaient parmi les participants. Beaucoup d'entre eux ont brillé et on glané de nombreuses médailles, ce qui est un bon présage pour le Championnat Interclubs qui a débuté pour les 4 équipes du club le 14 novembre dernier.



## TROT'ART SE PENCHE SUR LA LETTRE A

Une promenade pour découvrir l'art éphémère, c'est ce que proposait le samedi 12 novembre la MJC MPT Camille Claudel de Lognes au bord de l'étang des Ibis. Les artistes qui y participaient, professionnels et amateurs de tous âges, individuels ou en groupe, ont créé pendant cette journée des œuvres autour du thème : la lettre A. Lognes est ainsi devenu le théâtre de l'imaginaire où tous les regards surpris des passants découvraient avec enchantement et rêverie leur quotidien transformé, enrichi par l'intégration d'éléments extérieurs et de créations plastiques ! De nombreux élus se sont rendus sur le site, pour témoigner de leur soutien et leur attachement à la MJC MPT Camille Claudel, un partenaire de longue date et très actif dans le paysage associatif lognot.

## CRÉATION DU CLUB DES SUPPORTERS DE MARNE-LA-VALLÉE BASKET VAL MAUBUÉE



Marne la Vallée Basket Val Maubuée c'est près de 600 licenciés et donc autant de supporters ! Un club vient donc d'être créé ! Ils sont présents à chaque match, prêts à faire du bruit, à encourager et à soutenir les joueurs, de l'école de basket aux anciens ! Venez les rejoindre chaque week-end au gymnase de la Liberté. Renseignements sur le compte Facebook Marne-la-Vallée Basket.



## UN TOURNOI D'ENVERGURE NATIONAL POUR LE CLUB DE PING-PONG

Le 22 et 23 octobre, le gymnase de la Liberté accueillait le tournoi national de l'Entente Pongiste de Lognes. 100 clubs de toute la France étaient représentés dans toutes les catégories d'âge et 1500 matchs ont été joués. Le club en a profité pour inscrire beaucoup de jeunes de 11 à 16 ans afin qu'ils puissent se confronter à la réalité des joueurs adultes. 20 joueurs de Lognes figuraient dans les nombreux tableaux du tournoi. Jonathan Somshit, Guillaume Chabin, Phalla Lek et Nicolas Truong ont fait honneur en accédant pour la plupart d'entre eux soit en 1/4 ou en 1/2 finale.



## CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

La création du conseil de la vie associative locale découle d'un constat et d'une volonté politique. Lognes a en effet la chance de posséder un très riche tissu associatif, plus de 200 associations de toutes sortes sont recensées. Aussi, la municipalité a opté pour une politique résolument volontariste en faveur de toutes ces associations et des bénévoles qui les animent.

« Ce ne sera pas une instance suprême qui régent la vie associative », rassure Eric Moncorgé, élu référent à la vie associative. « Nous souhaitons que ce conseil apporte une dynamique d'ensemble. Il doit fédérer les associations. ». Le monde associatif a bien saisi les enjeux de la nouvelle structure puisqu'il a participé de façon satisfaisante aux deux premiers conseils qui ont eu lieu en octobre et novembre dernier.

## GROUPE SOCIALISTE

### Lognes bouge... pour rester elle-même

Cette fin d'année Lognes a vu le lancement de construction sur des terrains qui, bien qu'ouverts à l'urbanisation, n'avaient jamais été aménagés. Objectifs : stopper la baisse de la population affectant notre ville et répondre aux besoins de logement des lognots, en particulier des plus jeunes. Avec un principe : ces constructions doivent se faire en préservant notre cadre de vie. Début janvier, nous discuterons avec tous les habitants des projets d'aménagement autour de l'ex CENTREX inoccupé depuis début 2016. Là aussi un objectif : maîtriser le réaménagement de ce secteur afin qu'il réponde aux besoins. Lognes se transforme, c'est une bonne chose car une ville qui n'évolue pas décline. Un développement qui doit permettre à notre commune de demeurer une ville à taille humaine, au cadre de vie préservé et où chacun puisse s'épanouir.

## GROUPE COMMUNISTE

### Non au tout sécuritaire !

Depuis quelques années, nous assistons à une course effrénée au « tout sécuritaire », qui diminue sans cesse l'espace de nos libertés fondamentales. Cela fait plus d'un an que notre pays vit sous le régime d'exception de l'état d'urgence.

Afin de faire des économies budgétaires, le Gouvernement choisit de créer une machine infernale, un fichier centralisé qui contiendra non seulement l'ensemble des données à caractère personnel, mais aussi les données biométriques de la quasi-totalité de la population de notre pays.

Ces informations seront accessibles à un nombre impressionnant d'agents qui dépendent des services centraux des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères que des préfectures, des sous-préfectures, des services diplomatiques et consulaires, des services de renseignement ou des communes.

## ENSEMBLE VALORISONS LOGNES

### La mauvaise situation politique et économique de Lognes

Cela fait 30 ans que notre Nation, la France, est en déclin. Hélas ! Notre ville sert de référence !

Lognes a connu un climat délétère et malsain avec des lettres anonymes, des tracts anonymes pendant la campagne électorale de notre municipalité en 2014 pour le mandat en cours.

Les Lognots aiment le travail honnête ; Les Lognots n'aiment pas la démission.

Nous réclamons la lumière sur l'enquête judiciaire pour détournements de fonds dont la mairie de Lognes fait l'objet.

La Ville de Lognes ne doit pas laisser nos habitants isolés dans la ghettoïsation de leur quartier.

Cuong PHAM PHU

Tête de liste « Ensemble valorisons Lognes ! »

## GROUPE CITOYENS DÉMOCRATES ET SOLIDAIRES

L'action municipale se poursuit sous la conduite d'André Yuste.

Le devenir du Centrex est à l'étude. La mairie a souhaité s'assurer que le futur projet immobilier respecte un ensemble de préconisations qualitatives. Une modification des règles d'urbanisme de la zone du Centrex a été engagée. Cette procédure rapide sur un espace limité est permise par un nouveau texte de Loi. Sachons en profiter ! Nous avons besoin de nouveaux habitants, dans le respect de notre cadre de vie.

Les habitants seront consultés. Nous gardons à l'esprit qu'un permis de construire récent et tout à fait légal au sein du Village a suscité une vive émotion.

Notons aussi que les travaux d'amélioration de l'éclairage public sont lancés. Ces travaux vont permettre de moderniser notre réseau tout en diminuant notre consommation. Bonne nouvelle pour la planète.

## LOGNES DE DEMAIN

### Une nouvelle élue rejoint notre groupe « le Lognes de demain »

Chères Lognotes et Chers Lognots

À la suite de la démission d'un élu de notre liste, je suis devenue conseillère municipale du groupe d'opposition depuis Octobre 2016.

Habitant Lognes depuis 8 ans, c'est un très grand honneur pour moi de pouvoir oeuvrer au maintien d'un cadre de vie agréable pour mes concitoyens. Je mesure l'importance de la responsabilité de ma fonction. Je vous remercie pour la confiance que vous avez accordée à la liste le Lognes de demain et je m'engage à défendre les intérêts des Lognots en représentant une opposition constructive et objective.

Claudine LETELLIER

### Notre groupe se dote d'un nouveau site internet à votre service : [www.lognes2demain.com](http://www.lognes2demain.com)

Vous pouvez y retrouver de nombreuses informations et publications, notamment nos dernières interventions sur la condamnation de la mairie dans une affaire de marchés publics, ou sur le contentieux opposant la CAF à la Mairie suite à «un manquement» des services municipaux selon le maire.

Vous pouvez également nous contacter sur : [lognes2demain@gmail.com](mailto:lognes2demain@gmail.com)

Nous suivre sur facebook et sur notre compte twitter : [@lognes2m1](https://twitter.com/lognes2m1)

Nous restons à votre disposition, bonne lecture !

Le groupe le Lognes de demain



*ensemble!*

ANDRÉ YUSTE, MAIRE DE LOGNES, & LES ÉLUS  
DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT  
UNE TRÈS HEUREUSE ANNÉE 2017.

# LEROY MERLIN

...et vos envies prennent Vie!

LOGNES + BAY 2 =

vosre magasin

## LEROY MERLIN

Marne-la-Vallée

En ce moment dans votre magasin de Marne-la-Vallée

# Soldes

Du Mercredi 11 janvier  
au Mardi 21 février 2017

### LOGNES

Bd de Segrais  
77185 Lognes  
Tél. : 01 64 11 79 00  
Fax : 01 64 11 79 99



#### TOUT POUR VOTRE EXTÉRIEUR

Ouverture du magasin du lundi au dimanche  
de 9h30 à 19h30

Cours de matériaux :

du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30  
et le dimanche de 9h30 à 19h30

- |                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Menuiserie extérieure • | • Motorisé de jardin       |
| Aménagement de jardin • | • Nettoyeur haute pression |
| Mobilier de jardin •    | • Outillage de jardin      |
| Barbecue •              | • Poterie                  |
| Grillage •              | • Plante d'intérieur       |
| Portail •               | • Fleuristerie             |
| Abri de jardin •        | • Plantes à massifs        |
| Piscine •               | • Plantes de Pépinière     |
| Produits pour Animaux • | • Cour matériaux           |
| Arrosage •              |                            |



### COLLÉGIEN

Centre Comm. Bay 2  
Collégien  
77626 Marne-la-Vallée  
Tél. : 01 60 33 30 30  
Fax : 01 60 33 30 31



#### TOUT POUR VOTRE INTÉRIEUR

Ouverture du magasin toute l'année  
du lundi au dimanche de 9h à 20h

- |                |                 |
|----------------|-----------------|
| Cheminées •    | • Décoration    |
| Placard •      | • Peinture      |
| Cuisine •      | • Menuiserie    |
| Rangement •    | • Quincaillerie |
| Sanitaire •    | • Electricité   |
| Robinetterie • | • Outillage     |
| Carrelage •    | • Luminaire     |
| Moquette •     | • Encadrement   |
| Parquet •      |                 |

Chez Leroy Merlin, il y a une solution à chaque étape de votre projet.

**La carte maison**

Des avantages, ça vous tente ?  
Nous en avons à vous offrir !  
Avec la Carte Maison Leroy Merlin, bénéficiez de conseils, de services exclusifs et de remises privilégiées.

**Le financement**

Des solutions personnalisées pour transformer vos projets en réalité.  
Toutes les informations utiles sur [leroymerlin.fr](http://leroymerlin.fr) ou lors de votre venue en magasin.

**Le retrait 2 heures**

Envie de gagner du temps ?  
Nous avons la solution !  
Choisissez vos produits sur [leroymerlin.fr](http://leroymerlin.fr). Le paiement peut se faire en ligne ou lors du retrait. 2 heures plus tard, ils sont à votre disposition en magasin (hors matériaux et produits d'aménagement extérieur).

**La location de matériel**

Du matériel de pro, juste le temps des travaux !  
800 références sont à louer dans nos magasins.

**La location de véhicule**

Pour tout emporter en toute sérénité.  
Du fourgon jusqu'au plateau-benne, louez le modèle qui vous convient. Plus de 400 véhicules à travers la France.

**La livraison à domicile**

Tous vos achats, directement chez vous.  
Lors de votre commande en magasin, indiquez que vous souhaitez être livré. Votre conseiller vous proposera la formule la plus adaptée ainsi qu'une date de RDV.

**L'assistance téléphonique**

Une question technique ?  
Nous vous répondons 7 jours / 7 !  
Vous avez besoin de l'avis d'un spécialiste sur le choix d'un produit ou sur sa mise en œuvre ?  
De 8 h à 19 h, nos experts sont à votre disposition au  
0 810 634 634

**La pose à domicile**

La garantie d'un résultat professionnel.  
Notre service pose et installation à domicile met à votre disposition son savoir-faire et sa rapidité d'exécution. 600 000 chantiers en 10 ans réalisés par plus de 4 000 professionnels.

**Le service après-vente**

Entretien et réparé, c'est aussi notre métier.  
Que votre produit soit sous garantie ou non, qu'il ait été acheté chez Leroy Merlin ou dans une autre enseigne, notre équipe SAV magasin est à votre disposition pour l'entretien ou la réparation de votre appareil.

**La reprise des marchandises**

Achetez sans hésiter, nous re prenons sans discuter.  
6 mois après votre achat, vous pouvez rapporter en magasin tous les produits non déballés.

**Les cours de bricolage**

Venez apprendre chez nous pour réussir chez vous.  
Plus de 200 cours de bricolage, en ligne et en magasin.

L'expérience Leroy Merlin continue...  
+ d'informations  
+ d'idées  
+ de conseils  
[leroymerlin.fr](http://leroymerlin.fr)